

## REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5 juin 2018

### Présents:

P. LECLERCQ – Y. MORIN – JP. BRUNET – C. ALAGHEBAND– H. BAILLEUL – G. PORTUGAL – J. SMYKOWSKI – G. NORMANT– C. DWEK– A. BERGUE– G. THEPAUT

### Absents excusés:

B. GOURVEZ – G. BERRUET – M. COISY– Y. DE LA PORTE DU THEIL  
Cyrille DUPLESSIS

Début : 19H00

### PV DU PRÉCÉDENT CA

Le PV de la réunion du CA du mois de mai 2018 est approuvé à l'unanimité.

### LES DÉCISIONS PRISES PAR LE C.A.

#### 1. Programme du GFGA « Jouer ailleurs »

L'accès direct à ce programme se fait sur le site du GFGA

<http://map.gfga.fr/golfs/0441/?gfga=845d8cea3824e6137250878e7247702f>



Chaque club choisissant ses propres modalités, le CA décide à l'unanimité d'inscrire l'AGS à ce programme. L'AGS proposera dans le cadre du programme « Jouer ailleurs » des green fees à 15 € au lieu de 17 €.

Philippe se chargera de l'inscription de l'AGS au programme sur le site du GFGA.

Vote n° 01-06-2018		
Oui	Non	Abstentions
11	0	0

#### 2. Participation aux différents forums et manifestations du mois de septembre

Le CA décide de renoncer à participer à la « Fête Nationale du Sport » qui aura lieu à Nantes le samedi 22 septembre. Jean-Paul préviendra la ligue de golf des PDL de cette défection.

Par contre le CA confirme la participation de l'AGS aux forums et manifestations suivants : Ryder Cup Tour sur l'île de Nantes (1 et 2 septembre) ; Sportissimo à St Sébastien (8 septembre) ; Vital Sport Décathlon à Vertou (8 septembre).

Gilles P. fera prochainement le bilan des membres du CA qui participeront à ces animations. Se sont déjà engagés : Carole, Jocelyn et Philippe pour Sportissimo ; Georges, Henri, Philippe et Jean-Paul pour le Ryder Cup Tour ; Gilles P., Bernard et Dominique pour Vital Sport.

Pour les manifestations des flyers mais aussi des photos pour rendre les panneaux de présentation de l'AGS seront à prévoir d'ici juillet : Carole , Jocelyn et Philippe s'en occuperont.

Le CA prévoit l'achat d'un tapis de putting green pour 150 € environ, utilisable en particulier pour les animations.

Jocelyn se chargera de trouver un modèle.

<http://www.routedugolf.com/615-tapis-de-putting-welling-putt.html>



### 3. Vente de bière à l'accueil

Philippe doit rencontrer prochainement le président de l'association de football de St Sébastien et d'autres dirigeants d'associations sportives locales à ce sujet.

D'ici là, il est prévu de continuer la vente de bière alcoolisée à l'accueil en prévoyant une affichette « accueil restreint aux adhérents de l'AGS » pour justifier l'accueil comme appartenant à un cercle privé dans un endroit clos.

Le CA valide cette décision à l'unanimité.

Vote n° 02-06-2018		
Oui	Non	Abstentions
11	0	0

### 4. Nana's Cup

Deux nouveaux sponsors : Leclerc voyages (Vertou) et La Tavola (resto italien - Nantes) offrent respectivement une réduction de 150 € pour un voyage pour la première classée et un repas pour deux personnes.

Les sponsors de l'an dernier apportent à nouveau leur soutien cette année: « La douce heure » et « Une cave au féminin »



Une initiation gratuite au golf sera proposée aux sponsors : cette invitation sera intégrée aux initiations proposées par l'AGS les 22 et

23 septembre.

#### **5. « Barbecue des équipes » du 6 juin**

21 participants au parcours

25 au barbecue (y compris Cyrille, Franck, Yves, Carole).

En 2019, le barbecue des équipes sera étendu aussi aux « seniors golfeurs ».

#### **6. Déplacement de la commission « Terrain et Matériel », reçue par le Maire de La Faute sur Mer (Michel, Alain), le 15 mai 2018**

Dans le compte rendu il est important de souligner, que bien que soumis, comme le golf de l'AGS, aux contraintes de Natura 2000, le golf de La Faute sur Mer, golf associatif lui aussi, a été autorisé à créer des abris de practice.

Ceci conforte le CA dans sa demande de 8 à 12 abris couverts de practice sur le terrain de golf de l'AGS.

#### **7. RGPD**

Jocelyn, référent sur ce dossier, proposera un document de travail au mois de juin.

#### **8. Partenariat/Sponsoring**

Henri remerciera au nom du CA les « Galettes St Michel » pour leurs cadeaux offerts dans le cadre du « critérium des jeunes » (50 brioches offertes).

Il est décidé de ne pas donner une suite favorable à la demande de la société « Cash en Or ». Henri se charge d'informer cette société.

À partir de 2019, il est décidé de sponsoriser 6 compétitions au minimum : les sponsors seront choisis, au cas par cas, dans un souci d'éthique notamment.

Une distinction est faite entre les sponsors des compétitions et ceux pour lesquels seul en encart dans les nouvelles cartes de score sera prévu.

Des publicités (sauf si elles sont très « discrètes ») sur le parcours de l'AGS sont a priori exclues (même si le golf associatif de La Faute sur Mer a des publicités visibles sur les départs du parcours, ce qui n'est pas légal pour un golf associatif).

#### **9. Réaménagement des espaces sportifs**

Alain collectera les différentes propositions des membres du CA. Ensuite une réunion de travail sera prévue : Alain, Philippe et Gilles P. sont volontaires pour y participer.

L'idée générale est de demander à la mairie une « continuité golfique » de l'accueil vers les parcours. La mairie fera son choix entre les propositions des différentes associations sportives avec chiffrage de chaque projet dans son schéma directeur. Le volet scolaire est à souligner et à valoriser de la part de l'AGS (intérêt d'un « baby golf » par exemple).

#### **10. Remplacement de Gilles P. en juin**

Gilles étant absent au mois de juin, il sollicite des membres du CA pour le suppléer lors de la fête de l'école de golf du samedi 23 juin. Philippe pourra y participer et la prise en charge des jeunes sera faite par Cyrille et des ASBC. Des bénévoles supplémentaires seront sollicités.

Gilles se charge de planifier l'organisation de l'événement.

### **AUTRES POINT ABORDÉS**

- Recettes de l'AGS : + 8000 € uniquement pour les adhésions en 2018 par rapport à la même période de 2017. À signaler que les adhésions parcours sont moins nombreuses cette année.
- Choix des drapeaux sur les greens : privilégier les drapeaux à damiers plutôt qu'avec des numéros (moins coûteux à remplacer).
- Réétalonnage du parcours : Philippe précise que la FFG ne se déplace pas ; il faut donc prévoir un mesurage avec un télémètre (par exemple un télémètre de géomètre loué). Faut-il reconsidérer la difficulté des trous (Slope à modifier) ? (à partir de statistiques qui peuvent être faites à partir des cartes de score, lors des compétitions).
- Jumelage : Georges signale qu'il n'y a pas eu de suite donnée ni de la part du Président du comité de jumelage de St Sébastien, ni de celui de Porthcawl. Deux nouveaux Présidents ayant été élus, une avancée du projet est espérée.

**Séance levée à 21h00.**

**Prochain CA :**

**le mardi 3 juillet 2018 à 19h.**

**Mairie Annexe, Centre Social du Douet, petite salle à 19h**